

Image not found or type unknown



carte verte reçue par e-mail

Par **tony 3054**, le **06/02/2012** à **19:38**

Bonjour

Etant en arrêt maladie depuis quelque temps (15 mois), mon employeur ne m'a jamais envoyé le carte verte d'assurance pour mon véhicule de fonction. A ma demande, il m'a fait passer cette carte par e-mail. Est-ce que cette "feuille" que j'ai imprimé chez moi (en couleur...) est-elle recevable en cas de contrôle ?

D'autre part mon employeur peut-il me reprocher le non contrôle technique du véhicule étant donné que je n'ai pas utilisé ce véhicule depuis mon arrêt?

Merci de vos conseils, je dois retourner le véhicule mercredi, et voir ce qu'il en est, mais je voudrais surtout savoir quoi répondre en cas de reproche.

Cordialement